

TRAVAUX AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

La Ville de Paris se transforme pour un partage plus équilibré de l'espace public et une meilleure qualité de l'air et de l'environnement. La Ville de Paris réalise les travaux d'aménagement d'une piste cyclable dans chaque sens sur l'avenue du Général Leclerc entre la place Victor et Hélène Basch et la Porte d'Orléans. Cette piste participe du développement d'une infrastructure cyclable sécurisée à l'échelle de Paris facilitant les déplacements à vélo.

Quoi ?

- ⚠ Création d'une piste cyclable unidirectionnelle (avec séparateur en granit) de chaque côté de l'avenue du Général Leclerc entre la place Victor et Hélène Basch et la porte d'Orléans
- ⚠ Aménagement de refuges piétons pour sécuriser les traversées
- ⚠ Réalisation de quais bus déportés
- ⚠ Création de places de livraison

Où ?

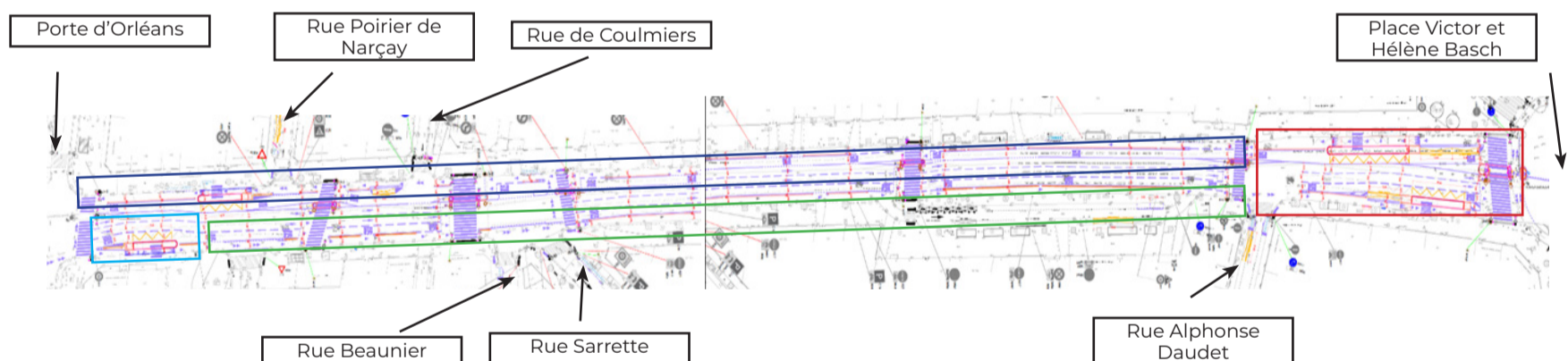
Entre la place Victor et Hélène Basch et la porte d'Orléans

Zone 1 : entre la place Victor et Hélène Basch et la rue Alphonse Daudet

Zone 2 : au droit des n°s 125, 127 et 129 avenue du Général Leclerc

Zone 3 : sur l'avenue du Général Leclerc côté pair entre le boulevard Brune et la rue Alphonse Daudet

Zone 4 : sur l'avenue du Général Leclerc côté impair entre les n°s 93 et 121



Zone 2 : début février à fin juin

Zone 3 : début mars à début mai

Zone 4 : début mai à fin juin

Zone 1 : mi janvier mai à début mai

Quand ?

Zone 1 : de mi-janvier à début mai

Zone 2 : de début février à fin juin

Zone 3 : de début mars à début mai

Zone 4 : de début mai à fin juin



Photomontage | crédits : Atelier Nous

Les impacts :

Dès le début des travaux et définitivement, l'avenue du Général Leclerc est mise à sens unique dans le sens Sud vers le Nord sauf pour les bus, taxis, livraisons et véhicules de chantier

Zone 1 : entre la place Victor et Hélène Basch et la rue Alphonse Daudet

- ⚠ Travaux de nuit et pose de l'emprise de nuit du 15 au 19 janvier
- ⚠ Les cycles sont renvoyés dans la voie de bus dans le sens Nord vers Sud, et avec la circulation générale dans le sens Sud vers Nord.
- ⚠ Les traversées piétonnes et la circulation sur les trottoirs sont maintenues, sauf celle au droit du n°100 avenue du Général Leclerc qui sera fermée quelques jours.
- ⚠ L'arrêt de bus 38 et 68 « Alésia-Général Leclerc » dans le sens Sud vers Nord est reporté devant le n°73 avenue du Général Leclerc
- ⚠ L'arrêt de bus 92 « Alésia-Général Leclerc » est supprimé pendant la durée des travaux (l'arrêt « Alésia-Maine » est de l'autre côté de la place Basch)
- ⚠ L'arrêt de bus de la Traverse Bièvre-Montsouris « Alésia-Général Leclerc » est supprimé pendant la durée des travaux (l'arrêt « Alésia-Général Leclerc » est conservé sur le rue d'Alésia)
- ⚠ Dépose de l'emprise pendant **les nuits du 6 au 7 et du 7 au 8 mai 2024**

Zone 2 : au droit des n°s 125, 127 et 129 avenue du Général Leclerc

- ⚠ Travaux de nuit et pose de l'emprise de nuit du **5 au 9 février 2024**
- ⚠ Les traversées piétonnes et la circulation sur les trottoirs sont maintenues.
- ⚠ Les cycles sont renvoyés dans la voie de bus dans le sens Nord vers Sud, et avec la circulation générale dans le sens Sud vers Nord.
- ⚠ L'arrêt de bus 68 « Porte d'Orléans » sera reporté sur l'avenue de la Porte d'Orléans
- ⚠ Fermeture du passage de porte cochère du n°125 pendant quelques jours (date à venir)
- ⚠ Dépose partielle de l'emprise pendant les nuits du **4 au 5 et du 5 au 6 mars 2024**
- ⚠ Dépose finale de l'emprise de pendant les nuits du **24 au 25 et du 25 au 26 juin 2024**

Zone 3 : sur l'avenue du Général Leclerc côté pair entre le boulevard Brune et la rue Alphonse Daudet

- ⚠ Travaux de nuit et pose de l'emprise pendant **les nuits du 4 au 7 mars 2024**
- ⚠ Les traversées piétonnes et la circulation sur les trottoirs sont maintenues.
- ⚠ Les cycles sont renvoyés dans la voie de bus dans le sens Nord vers Sud, et avec la circulation générale dans le sens Sud vers Nord.
- ⚠ Fermetures des passages de portes cochères des n°s 106, 110 et 114 pendant quelques jours (date à venir)
- ⚠ Place de livraison créée au droit du n° 120 pendant la durée du chantier
- ⚠ Dépose de l'emprise pendant **la nuit du 6 au 7 mai 2024**

Zone 4 : sur l'avenue du Général Leclerc côté impair entre les n°s 93 et 121

- ⚠ Travaux de nuit et pose de l'emprise pendant **les nuits du 6 au 8 mai 2024**
- ⚠ Les traversées piétonnes et la circulation sur les trottoirs sont maintenues.
- ⚠ Les cycles sont renvoyés avec la circulation générale dans le sens Sud vers Nord.
- ⚠ Deux voies de circulation générale seront maintenues dans le sens Sud vers Nord.
- ⚠ Les passages piétons au droit des n°s 115 et 121 seront fermés quelques jours l'un après l'autre (date à venir)
- ⚠ Dépose de l'emprise pendant **la nuit du 25 au 26 juin 2024**

Contacts

RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
MISSION VÉLO

MAITRE D'ŒUVRE

SETEC / ATELIER NOUS / SOLCY

ENTREPRISES

FAYOLLE / SPIE / CIELIS

Ce projet a été financé par :



**Plus d'infos
sur paris.fr/chantiers
et au 3975***

*COÛT D'UN APPEL LOCAL



PATIENCE ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER